

La prime fait monter en flèche les ventes de chaudières à pompe à chaleur

27 février 2023

Le nombre de chaudières à pompe à chaleur vendues en Belgique s'envole. En 2022, tous les distributeurs et fabricants réunis ont enregistré une croissance de plus de 200%. C'est d'autant plus remarquable que, l'année précédente, le marché des chaudières à pompe à chaleur a connu une croissance d' à peine 6%. Les prix élevés de l'énergie et les incitants gouvernementaux ont fait en sorte que les consommateurs ordinaires ont trouvé leur chemin vers une énergie plus verte.

L'année passée, plus de 27 000 chaudières à pompe à chaleur ont été vendues en Belgique. Cela représente une augmentation de 236% par rapport à 2021. Les chaudières à pompe à chaleur ne s'étaient jamais autant vendues auparavant. Cette tendance devrait se poursuivre en 2023. En raison de la forte demande, il est possible que les livraisons soient retardées, ce qui peut signifier que toutes les chaudières à pompe à chaleur vendues en 2022 ne sont pas incluses dans ce chiffre. Les pompes à chaleur ordinaires, pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, ont également fait plus qu'exceller en 2022 avec une augmentation de 100%.

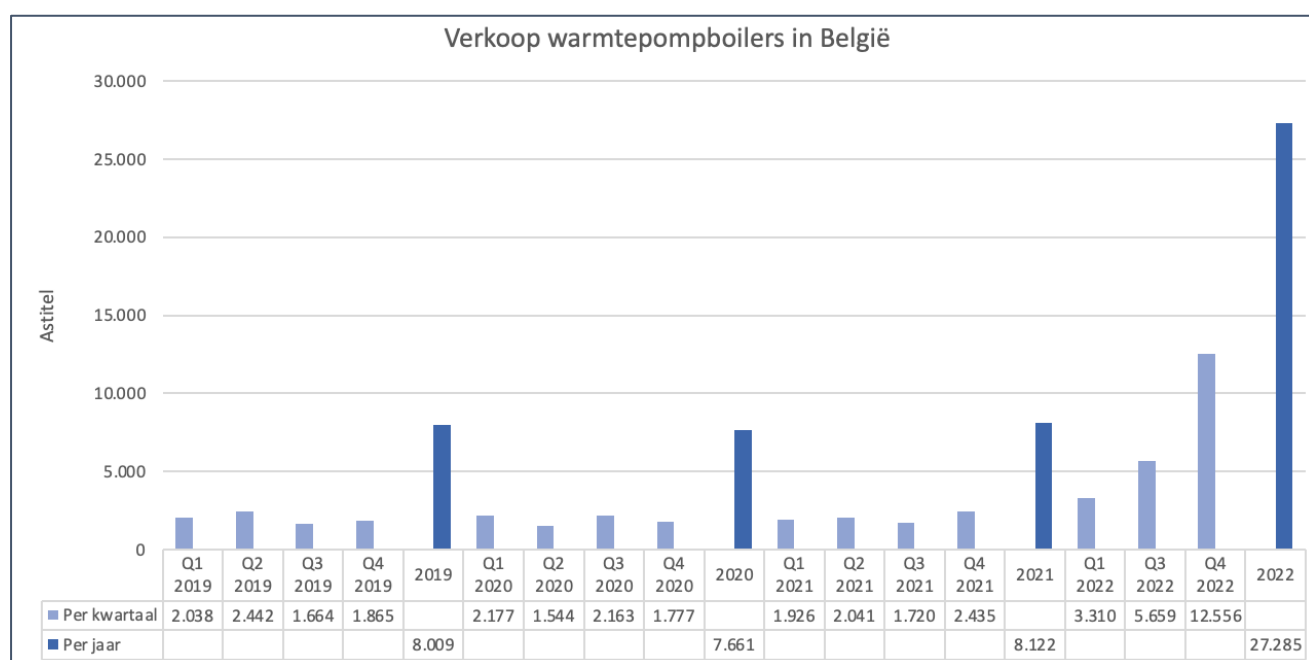


Source: Freepik

Les chaudières à pompe à chaleur jouent un rôle important dans la transition énergétique

Une chaudière à pompe à chaleur prélève sa chaleur dans l'air et la restitue dans l'eau sanitaire. Ces appareils sont particulièrement économes en énergie et ne nécessitent pas de combustible fossile. Une chaudière à pompe à chaleur est également une solution pour les familles nombreuses, les chambres d'hôtes, etc. car elle peut répondre à des besoins élevés en eau chaude.

Une chaudière à pompe à chaleur est très accessible et, pour de nombreux consommateurs, constitue souvent le premier pas vers des technologies encore plus durables. En moyenne, une chaudière à pompe à chaleur coûte entre 2 500 et 3 500 euros hors TVA et installation. Cela reste un coût important pour de nombreuses familles. Si l'on tient compte des économies d'énergie, il s'agit d'un investissement rentable et tourné vers l'avenir, qui s'amortit en moins de 5 ans. En outre, le gouvernement offre des primes pour les investissements à haut rendement énergétique tels que les chaudières à pompe à chaleur.



Avec le soutien du gouvernement

Le gouvernement a augmenté la prime pour les chaudières à pompe à chaleur en 2022. Un élément qui peut certainement expliquer la hausse des ventes.

FLANDRE

Les propriétaires occupants de la catégorie de revenus les plus faibles ont droit à une prime de base de 1 080 € maximum et les propriétaires occupants de la catégorie de revenus moyens et élevés, à une prime de base de 900 € maximum. Toutes les informations peuvent être trouvées ici : <https://www.vlaanderen.be/bouwen-wonen-en-energie/bouwen-en-verbouwen/premies-en-belastingvoordelen/mijn-verbouwpremie/mijn-verbouwpremie-voor-warmtepompboiler>

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La Région de Bruxelles-Capitale offre également une prime pour les chaudières à pompe à chaleur. Les propriétaires occupants peuvent bénéficier d'une prime comprise entre 1 400 et 1 600 euros. Toutes les informations peuvent être consultées sur le site: <https://renolution.brussels/nl/premies-stimuli/i9-verwarming-warmtepompboiler>

WALLONIE

En Wallonie, la prime de base pour les chaudières à pompe à chaleur est de 500 €. Vous pouvez lire plus d'informations ici : <https://energie.wallonie.be/fr/primes-habitation-a-partir-du-1er-juin-2019.html?IDC=9792>

Pour plus d'informations

Consultez notre site web : <https://www.frixis.be>

Pour plus d'informations sur ce sujet, veuillez contacter (02 215 18 34 - info@frixis.be).